

Comment faire un don ?

Utilisez le formulaire du Rotary Actions 1640 joint et suivez bien les indications, pour obtenir la défiscalisation **à partir de 50 € de don.**

Par **chèque bancaire**, le formulaire de don Rotary Action 1640 et votre chèque (à l'ordre de ROTARY ACTIONS 1640) sont à envoyer au Trésorier :
Mr Jean-Paul BERNARD - 9 rue de la forêt 27170 Grosley-sur-risle
(Attention pour les dons par chèque, le reçu fiscal sera établi au nom figurant sur le chèque).

Si vous faites un **virement bancaire**, il faut vous identifier afin de recevoir par retour le reçu fiscal.
Envoyer par mail, une copie du formulaire de don dûment rempli, et une copie du reçu de virement de votre banque par Email : rotaryactions.tresorier20@gmail.com ou par courrier au Secrétaire.

Par **carte bancaire** en scannant le QR-code



Le reçu fiscal sera délivré pour un don **à partir de 50€ sous quelques jours.**

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : un don de 100 € = 66 € de d'économie d'impôt cela vous revient à 34€

Pour les entreprises, une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5% du CA HT

Vous acceptez que votre don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune de Bonsecours pour le cas où cette action n'aboutirait pas.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant. Le traitement informatique des informations recueillies respecte la délibération 81-89 du 21/07/1981 de la CNIL (droit d'accès et de rectification).

L'association Demain La Basilique n'est ni confessionnelle, ni politique. Elle est ouverte à toutes les bonnes volontés, tous les talents qui partagent l'ambition de protéger la basilique pour préserver son rayonnement.

Association Demain la Basilique
10, rue des Belges - 76240 Bonsecours
Email : demain.la.basilique@laposte.net

www.demainlabasilique.com

 [DemainlaBasilique](https://www.facebook.com/DemainlaBasilique)

D  **B**
DEMAIN
LA BASILIQUE



APPEL AUX DONNS
ENSEMBLE, RESTAURONS
LES STATUES DE LA BASILIQUE

“Et si c'est vous qui aidiez Marie ?”

L'association Demain la Basilique a pour objet de participer à la préservation et la restauration de la basilique de Bonsecours.

Elle ouvre une souscription pour sauvegarder deux statues de la basilique dans l'attente de la réfection architecturale du monument.

- La statue en bois polychrome de la Vierge et l'Enfant du XVI^{ème} siècle.
- La statue recouverte de plomb descendue du toit de la basilique suite à la tempête de 1999.

“Faites un don, aidez-nous à sauver Marie !”

Rotary Actions 1640 a accepté de parrainer notre action pour permettre aux donateurs de bénéficier de la **déduction fiscale à partir de 50 € de don.**

Aucun frais ne sera retenu, et les fonds seront gérés sur un compte dédié destiné à financer la restauration des statues.



Statue en bois polychrome de la Vierge et l'Enfant du XVI^e siècle.

La plus ancienne, reconnue monument historique, date d'au moins trois siècles. Elle est l'œuvre d'un artiste inconnu qui réalisa cette image de la Vierge portant l'enfant, pour l'église paroissiale de Bonsecours. Elle fut mise à l'abri pendant la Révolution. Lorsqu'en 1840 l'abbé Godefroy entreprit de reconstruire l'église, il trouva une statue

très abîmée et la confia à son architecte Barthélémy et au sculpteur Fulconis pour qu'ils la restaurent. Près de deux siècles plus tard, elle accueille toujours les pèlerins mais sous la belle robe, elle présente des dégradations qui nécessitent des réparations urgentes.



Statue recouverte de plomb descendue du toit de la basilique suite à la tempête de 1999.

La seconde statue est aussi une Vierge à l'enfant. Haute de deux mètres, elle dominait sur le toit de la basilique à la pointe de l'abside depuis 1879. Elle est due au sculpteur rouennais Bonet, dont la famille avait fondé la première maison de sculpture existant à Rouen au XIX^e siècle. Notre statue a été réalisée en bois de sapin en 1878

avant d'être recouverte de plomb et installée sur le toit. Suite à la tempête de 1999, on dut la descendre de son socle, et elle a été installée dans le bas-côté sud de la basilique dans l'attente des travaux indispensables à sa conservation. Elle a été très dégradée par les intempéries.